CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E48329** **VALABLE JUSQU'AU** **19/01/2028**

ÉDITÉ LE **13/11/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/09/1994
Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 26/03/2018
Capital : 300 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC CUSSET 1994 B 00149

Siret : **397 946 450 00046**
Code NACE : 4322B
Numéro caisse de congés payés : 6342735

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA FRANCE IARD 1339217704 / 10548787104

Assurance Responsabilité Civile :
AXA FRANCE IARD 1339217704 / 10548787104

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/08/2026

Raison sociale : **PRO CLIM ENERGIES**

11 BIS RUE JEAN BONNET
03300 CUSSET

Téléphone : 04 70 98 18 22 **Fax :**
Portable : 07 76 58 09 88

Site Internet : www.pro-clim-energies.com
E-mail : e.martin@proclimenergies.com

Responsabilité légale :
EMERICK MARTIN CONCEPT (838 716 660) / MARTIN EMERICK PRÉSIDENT

Effectif moyen : 30 **Tranche de classification :** EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5111	Installation de plomberie sanitaire en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m² Mention RGE	20/01/2026
5212	Installation de chauffage avec chaudière gaz/fuel en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	11/12/2025
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	20/01/2026
5312	Installation de VMC dans tout type de bâtiment supérieur à 1000 m² Mention RGE	20/01/2026

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	20/01/2022
o Pompe à chaleur : chauffage	20/01/2022
o Chauffe-Eau Thermodynamique	20/01/2022
o Radiateurs électriques, dont régulation.	20/01/2022
o Ventilation mécanique	20/01/2022

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

13/11/2026 09:40

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.